



**SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES**



SE/NE-0205
Version 2
18 février 2014

**NORME EN ÉLECTRONIQUE
CAISSON EXTÉRIEUR POUR CAMÉRA FIXE
POUR UTILISATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
FÉDÉRAUX**

AUTORISATION

La présente norme a été approuvée par le Service correctionnel du Canada en vue de l'acquisition et de l'installation de cet article dans les établissements correctionnels fédéraux du Canada.

Les recommandations de corrections, de suppressions ou d'ajouts devraient être soumises au responsable de la conception, à l'adresse suivante :

Directeur, Systèmes de sécurité électroniques
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Préparé par :

Ingénieur en systèmes électroniques,
Systèmes de sécurité électroniques

Approuvé par :

Directeur,
Systèmes de sécurité électroniques

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Version	Paragraphe	Commentaire
0		Document original
1	3.2	Humidite avec condensation : 100 % au lieu de 95 %
	7.1	Temperature interne maintenue maximale: 50 °C au lieu de 40 °C
2	Tous	Reformatage et rationalisation

TABLE DES MATIERES

TABLEAU DES MODIFICATIONS	2
TABLE DES MATIERES	3
TABLEAU DES ABRÉVIATIONS.....	4
TABLEAU DES DÉFINITIONS	5
1 INTRODUCTION	6
1.1 Aperçu	6
1.2 Objet	6
2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE.....	7
2.1 Spécifications, normes et énoncés des travaux	7
3 MATÉRIEL	8
3.1 Dimensions	8
3.2 Environnement.....	8
3.3 Parasites.....	8
3.4 Fiabilité	8
3.5 Sécurité	8
4 FONCTIONNEMENT	9
4.1 Caisson.....	9
4.2 Essuie-glace.....	9
5 INTERFACE	10
5.1 Ports	10
5.2 Alimentation	10

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

Abreviation	Expression
SCC	Service correctionnel du Canada
CEI	Commission electrotechnique internationale
IEEE	<i>Institute of Electrical and Electronics Engineers</i>

TABLEAU DES DEFINITIONS

Terme	Definition
Responsable de la conception	Directeur, Systemes de securite electroniques

1 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

- .1 La présente norme définit les exigences du Service correctionnel du Canada (SCC) pour les caissons extérieurs pour caméra fixe utilisés dans les établissements correctionnels fédéraux.

1.2 Objet

- .1 Ces caissons sont installés pour protéger des caméras fixes à des endroits comme :
 - .1 le périmètre d'un établissement;
 - .2 les passerelles extérieures.
- .2 Les caméras installées dans ces caissons sont des caméras réseau couleur fixes pour caisson externe (SE/NE-0221).

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

2.1 Spécifications, normes et énoncés des travaux

- .1 Il incombe à l'entrepreneur de se procurer les documents qui ne sont pas publiés par le gouvernement.

Numéro	Titre
CEI EN 60529	Commission électrotechnique internationale – Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP)
CEI EN 60950-1	Commission électrotechnique internationale – Matériels de traitement de l'information – Sécurité – Partie 1 : Prescriptions générales
CEI EN 62262	Commission électrotechnique internationale – Degrés de protection procurés par les enveloppes de matériels électriques contre les impacts mécaniques externes (code IK)
IEEE 802.3at	IEEE Standard for Information technology – Telecommunications and information exchange between systems – Local and metropolitan area networks – Specific requirements Part 3: Carrier Sense Multiple Access with Collision Detection (CSMA/CD) Access Method and Physical Layer Specifications Amendment 3: Data Terminal Equipment (DTE) Power via the Media Dependent Interface (MDI) Enhancements
IEEE 802.3u	IEEE Standards for Local and Metropolitan Area Networks: Supplement to Carrier Sense Multiple Access with Collision Detection (CSMA/CD) Access Method and Physical Layer Specifications Media Access Control (MAC) Parameters, Physical Layer, Medium Attachment Units, and Repeater for 100 Mb/s Operation, Type 100BASE-T
SE/NE-0221	Norme en électronique – Caméra réseau couleur fixe pour caisson

3 MATÉRIEL

3.1 Dimensions

- .1 Le caisson doit :
 - .1 avoir une hauteur de moins de 300 mm;
 - .2 avoir une largeur de moins de 300 mm;
 - .3 avoir une longueur de moins de 800 mm.
- .2 La fenêtre de la caméra doit :
 - .1 s'ouvrir sur tout le champ d'observation de la caméra;
 - .2 être munie d'un essui-glace;
 - .3 être munie d'un pare-soleil (compris dans les dimensions du caisson).
- .3 Le support de caméra doit :
 - .1 être réglable;
 - .2 être doté de trous de montage filetés ¼-20;
 - .3 comprendre des cales permettant d'y installer des caméras munies de gros objectifs ou ayant un axe optique bas.

3.2 Environnement

- .1 Le caisson doit :
 - .1 être muni d'une étiquette fixée de façon permanente à l'intérieur de l'appareil qui indique le nom du fabricant, le numéro de modèle ou d'ensemble, le numéro de série et les exigences d'alimentation;
 - .2 être muni d'une étiquette fixée de façon permanente à l'extérieur de l'appareil qui indique le nom du fabricant, le numéro de modèle ou d'ensemble, le numéro de série et les exigences d'alimentation;
 - .3 fonctionner à des températures externes allant de -40 °C à 50 °C;
 - .4 une fois monté, avoir une résistance à la poussière et à l'eau selon la norme CEI EN60529 de IP66 ou mieux.

3.3 Parasites

- .1 Le caisson doit fonctionner correctement en présence :
 - .1 d'émetteurs-récepteurs du SRG de 5 W, à 1 m ou plus;
 - .2 d'émetteurs-récepteurs VHF et UHF de 6 W, à 1 m ou plus;
 - .3 d'émetteurs personnels portatifs de 25 mW fonctionnant dans la bande 420-430 MHz, à 1 m ou plus;
 - .4 de matériel d'émission, de réception et de distribution fonctionnant à d'autres fréquences, à 5 m ou plus;
 - .5 de postes de travail informatiques, à 5 m ou plus.

3.4 Fiabilité

- .1 Le caisson doit avoir une MTBF d'au moins 25 000 heures.

3.5 Sécurité

- .1 La caméra doit être conforme à la norme CEI 60950-1 ou à la norme équivalente de la CSA.

4 FONCTIONNEMENT

4.1 Caisson

- .1 Le caisson doit :
 - .1 pouvoir fonctionner de façon ininterrompue;
 - .2 pouvoir maintenir une température interne de 5 °C à 50 °C sur la plage de température de fonctionnement définie;
 - .3 démarrer et fonctionner à un taux d'humidité relative de 0 % à 100 % (avec condensation);
 - .4 empêcher l'accumulation de glace, de neige ou de condensation sur la fenêtre du caisson.

4.2 Essuie-glace

- .1 L'essuie-glace du caisson doit pouvoir être commandé à distance.

5 INTERFACE

5.1 Ports

- .1 Il n'est pas nécessaire que le caisson soit muni d'une sortie d'alimentation de la caméra.

5.2 Alimentation

- .1 Le caisson doit avoir une consommation électrique de moins de 150 W, exclusion faite de la consommation de la caméra.